# Deux mains pour aider

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **76 (1967)**

Heft 6

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-683737

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# Deux mains pour aider

La guerre au Proche-Orient n'aura duré que quelques jours. Mais quelques jours suffisent, hélas, à engendrer des maux et des souffrances qu'il faudra des mois pour panser. Quelques jours suffisent aussi pour faire de milliers d'êtres humains des réfugiés, des personnes déplacées. Parmi ceux-ci, des enfants, une fois de plus...

A la mi-juin, le Comité international de la Croix-Rouge — qui d'ores et déjà avait procédé à d'importants envois de matériel sanitaire et mandé sur les lieux des délégués — et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge décident de conjuguer leurs efforts en vue d'assurer la coordination de l'action de secours Croix-Rouge devant être mise sur pied sans retard en faveur des réfugiés, personnes déplacées et populations civiles au Proche-Orient; le CICR prend en main l'aide aux réfugiés et populations civiles dans les territoires occupés, tandis que la Ligue se charge des opérations qui se dérouleront dans les régions où les réfugiés sont sous contrôle de leur gouvernement.

Vu l'ampleur des besoins signalés, la Croix-Rouge suisse pour sa part ouvre une collecte en espèces qui devra lui fournir les moyens d'agir et d'intervenir là où son aide sera la plus nécessaire, sans distinction de race, de religion, d'appartenance politique. N'avons-nous pas, en fait, « deux mains pour aider »?

Après avoir remis au CICR, à titre de secours d'urgence, 1000 unités de plasma desséché destinées à Israël et une quantité égale de ce produit à l'intention des Pays arabes, notre Société fait parvenir encore, le 16 juin, au Comité des couvertures, des chemises de malades et des trainings destinés aux réfugiés en Jordanie où le nombre des réfugiés et personnes déplacées est estimé à quelque 100 000. Une semaine plus tard, un nouvel envoi de couvertures est expédié par mer à l'adresse de la Croix-Rouge libanaise, à Beyrouth, d'où leur distribution sera assurée par la délégation du CICR qui a mis sur pied, en Syrie, en faveur de 50 000 réfugiés dont la moitié sont des enfants, un programme alimentaire auquel la Croix-Rouge suisse participe pour une somme de Fr. 50 000.—.

De son côté, la Ligue a organisé en Jordanie une opération de secours au bénéfice également de 50 000 réfugiés ne se trouvant pas sous mandat de l'UNRWA, soit de l'Agence de secours et de Travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine. Dans le cadre de cette action, la Croix-Rouge suisse réserve une somme de Fr. 150 000.— pour la fourniture de couvertures, de lait en poudre, de potages déshydratés, de savon et l'achat, sur place, de secours divers.

Notre Société de Croix-Rouge envisage également contribuer à la réalisation d'un projet d'aide à Israël qui, dans les zones occupées notamment a de grandes tâches humanitaires à accomplir.

*En liaison avec le Croissant-Rouge jordanien, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge a mis sur pied, au début du mois de juillet 1967, une opération de secours à l'intention de quelque 50 000 personnes déplacées qui, à la suite du conflit israélo-arabe ont franchi le Jourdain pour se rendre en Jordanie. Il s'agit en l'occurrence de nourrir ces réfugiés qui ne relèvent pas du mandat de l'UNRWA, soit de l'Agence de secours et de Travaux des Nations Unies pour les Réfugiés de Palestine. Aux enfants, l'on distribuera en particulier du lait et des vitamines.*

*Ces photographies qui datent du mois de juin 1967 ont été tirées au moment où l'exode des populations quittant les zones sous contrôle israélien battait son plein par la voie du Pont Allenby, gravement endommagé. Des camps de toile ont été installés en Jordanie à l'intention de ces réfugiés, par les soins de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge à laquelle la Croix-Rouge suisse a d'ores et déjà remis une importante contribution financière pour la réalisation de son programme d'entraide.*
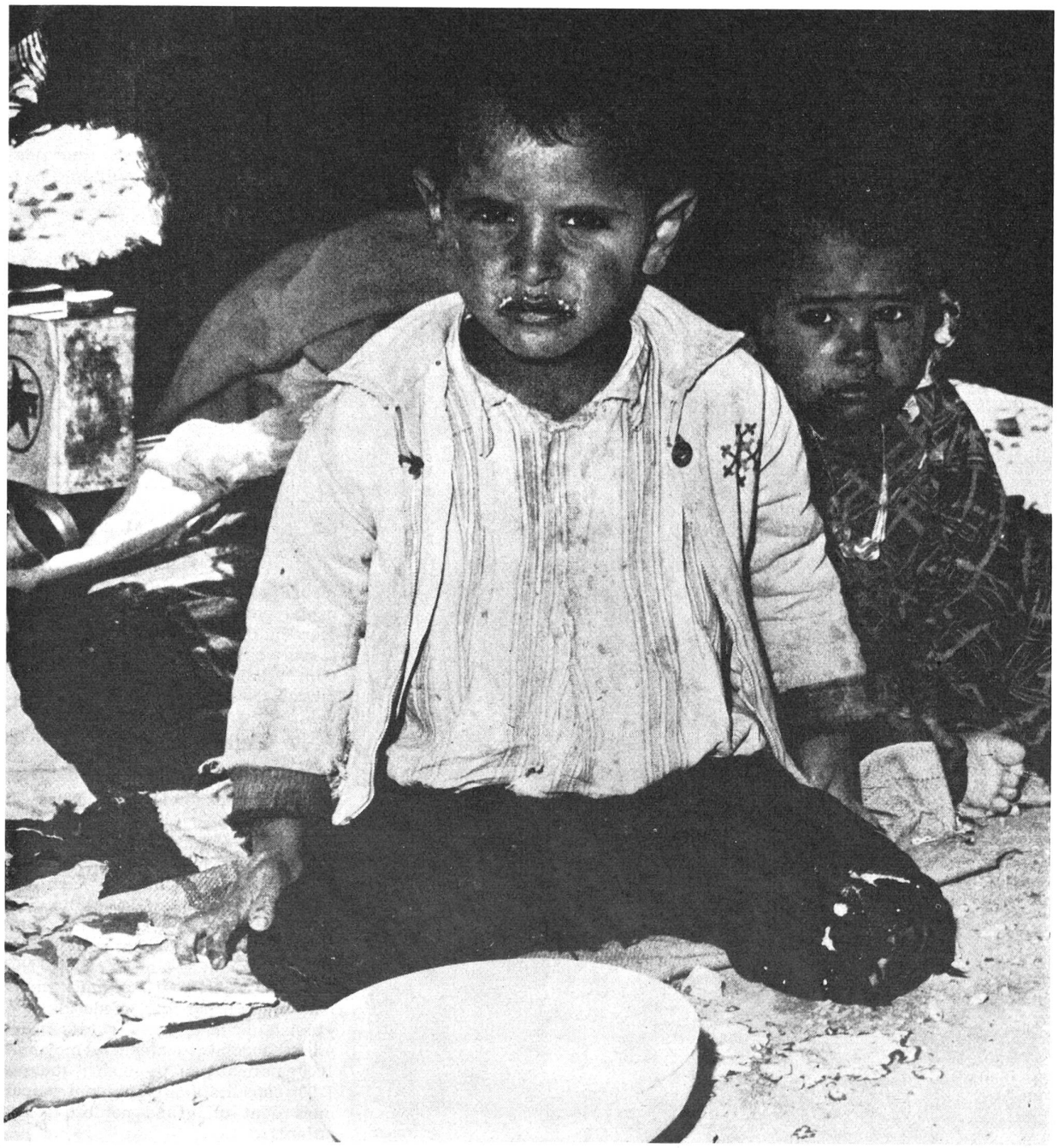
Photos Ligue Soc. CR